

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

SCEA DE BEL ORIENT - Bel Orient - ROHAN

Une consultation du public (régime de l'enregistrement) sera ouverte **du lundi 12 octobre 2020 à 09 h 00 au mardi 10 novembre 2020 à 16 h 00** (pendant 4 semaines) en mairie de Rohan concernant la demande d'enregistrement présentée par la SCEA de Bel Orient, dont le siège social est situé 80 rue Arthur Enaud - ZI de Très Le Bois - 22600 LOUDEAC, en vue d'exploiter un élevage de 200 vaches laitières au lieu-dit «Bel Orient» 56580 ROHAN.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.521-7 du code de l'environnement ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de Rohan - 11 place de la Mairie 56580 ROHAN aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci au public.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations jusqu'au mardi 10 novembre 2020 à 16 h 00 :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Rohan ;
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
 - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE - 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
 - par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr.